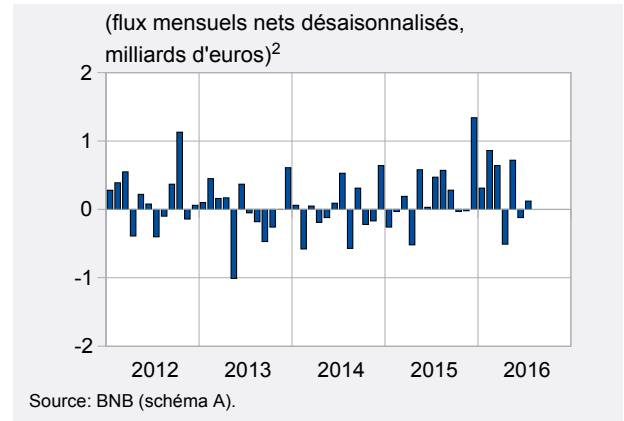
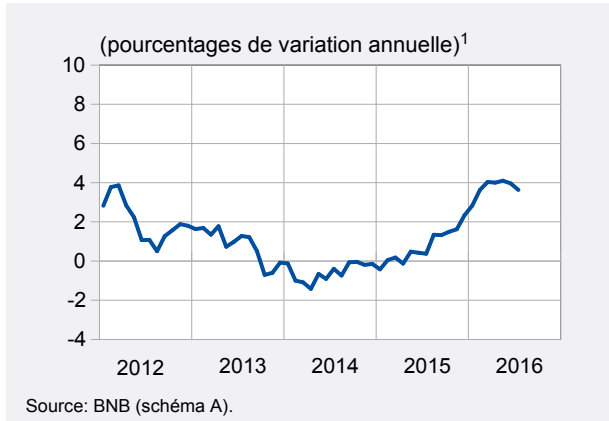


Liens: [observatoire du crédit](#)

Juillet 2016

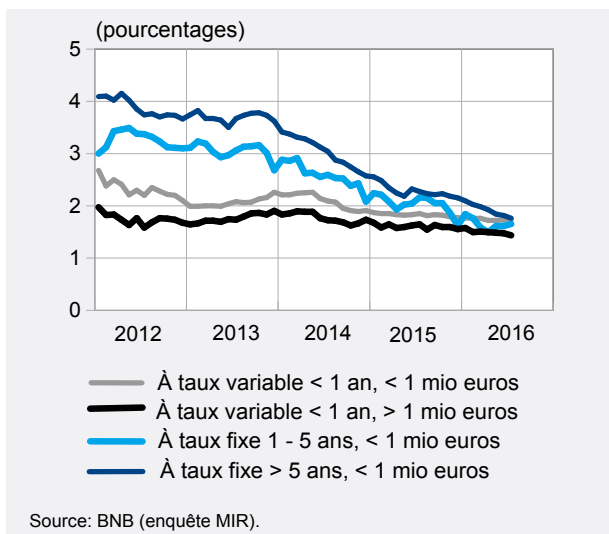
CRÉDITS ACCORDÉS AUX SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES PAR LES BANQUES RÉSIDENTES



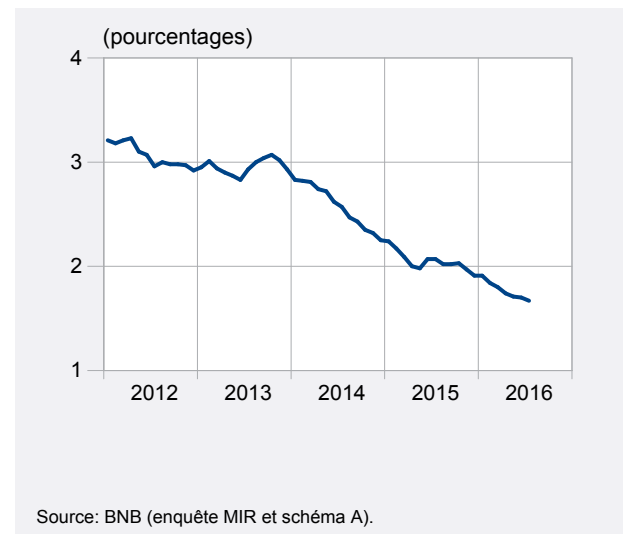
En juillet, le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières a diminué par rapport au mois précédent, s'établissant à 3,6 % (contre 4,0 % en juin 2016). Ce recul du taux de croissance est attribuable aux maturités courtes et moyennes. Le taux de variation annuelle des crédits à moins d'un an s'est fixé à 0,9 % (contre 1,7 % en juin) et celui des crédits compris entre un et cinq ans à 3,0 % (contre 3,8 % en juin), tandis que celui des prêts à plus de cinq ans est demeuré stable à 5,1 %. Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits accordés en juillet a été supérieur de 0,12 milliard d'euros à celui des remboursements.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises n'a que légèrement baissé en juillet, revenant à 1,67 %, soit 3 points de base de moins qu'en juin. Les coûts des emprunts à court terme se sont chiffrés à 1,73 % pour les prêts d'un montant inférieur à un million d'euros (comme en juin) et à 1,43 % pour ceux d'un montant supérieur à cette somme (4 points de base de moins qu'au mois précédent). Le taux des crédits à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a augmenté de 4 points de base, passant à 1,65 %, tandis que celui à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a reculé de 5 points de base, retombant à 1,76 %.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES NOUVEAUX CRÉDITS



TAUX MOYEN PONDÉRÉ ³



1 Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois à l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.
 2 Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés dont on déduit la valeur des remboursements.
 3 Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.